



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

# Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 10, n° 3, mars 2021

## Mot du président

**L**i nous faut bien admettre que la COVID-19 a fait évoluer notre bulletin électronique *Nouvelles de Chez nous* (NCN). Auparavant, il servait surtout à informer nos associations de familles et certains abonnés du calendrier des rassemblements de familles et autres activités sociales en cours. Avec la suspension de ces activités, nous avons comblé le vide par des textes de fond.

L'idée de reproduire des textes déjà parus dans les bulletins des associations de familles a germé dans ce contexte. Pourquoi ne pas faire profiter tout le monde des petits bijoux qui ont été réservés par le passé aux seuls membres d'une association en particulier? Nos plus récents numéros nous en donnent de beaux exemples. L'accueil semble par ailleurs enthousiaste. S'il y a des perles à retracer, il y a aussi beaucoup de textes qui ont perdu de la valeur avec le temps. Dans le doute, nous devrions pouvoir nous en parler.

Par ailleurs, j'ai réalisé dernièrement que la Fédération n'a pas en banque certains des textes les plus intéressants parus dans une publication de ma propre association. J'en ai numérisé un pour le présent numéro qui date de 1988, déjà 33 ans. Avouons que j'étais alors

plus jeune de 33 ans! Ceci dit, j'en profite de nouveau pour inviter nos associations à identifier des textes mémorables parus dans leur bulletin ou dans tout autre document. Cela ne demande pas un gros effort pour les « scanner » et nous les faire parvenir.



Michel Bérubé

L'exercice permet de révéler par la même occasion des pans de notre petite histoire ou des pans d'une histoire régionale qui peuvent intéresser bien plus que les membres d'une seule famille. Lorsque les activités sociales des associations vont reprendre, les *Nouvelles de Chez nous* en feront de nouveau la publicité. Mais, nous allons également continuer à publier des textes de fond qui peuvent être d'intérêt général. Cela nous attire apparemment de nouveaux lecteurs, ce qui donnera encore plus de visibilité aux associations membres de la Fédération et à la tenue de leurs activités elles-mêmes.

Nous ne devons pas nous contenter de subir une pandémie comme celle que nous traversons. Il faut en profiter pour innover. C'est un peu ce qui se passe avec les NCN.



## Le courrier des lecteurs

Bonjour Yves, un grand merci pour la publication de l'article sur les marqueurs de famille.

Il y avait une coquille dans le lien, sans doute que *GoFund Me* l'a changé.

C'est <https://www.gofundme.com/f/marqueur-sur-la-terre-de-pierre-micheau-en-1692>



Merci d'en faire un rectificatif dans l'édition de mars...

**Alain Michaud**, président  
Association des familles Michaud

---

Bravo, mille fois bravo Michel et Yves.

*Nouvelles de chez nous* progresse de publication en publication et pour la première fois, je l'ai lu mot à mot les 17 pages... et fait le tour du monde avec les articles...

Articles intéressants, messages pertinents, invitations appropriées...

Tous nos membres avec adresses courriel le recevront dorénavant. Il y a tant à partager.

Heureux de voir que la famille Michaud suit les pas pour la pose d'un marqueur... Nous étions voisins, Soucy et Michaud, dans la seigneurie de l'Île-aux-Grues en 1674.

Mille fois bravo!

**François-Régis Soucy**, président  
Association des familles Soucy

---

## Un petit rappel

Juste un petit rappel pour les associations qui n'auraient pas encore fait parvenir leur formulaire de cotisation 2021 ainsi que le formulaire des coordonnées de vos principaux officiers à notre trésorier, monsieur Marcel St-Amand. Nous nous vous remercions à l'avance.

Si pour une raison quelconque vous n'avez pas les formulaires en question, vous pouvez les télécharger à partir de ces hyperliens : <https://fafq.org/wp-content/uploads/2021/01/Formulaire-cotisation-2021.pdf> et <https://fafq.org/wp-content/uploads/2019/01/formulaire-adresse-asso-1.pdf>





## La France qui nous appartient

Par Michel Bérubé  
Président

Les gens d'ici viennent de plusieurs endroits différents, la majorité en France. Plusieurs familles ont retracé la ville où le village qu'habitaient leurs ancêtres avant la transplantation en Amérique du Nord. Pour ces familles comme pour celles qui n'ont pas atteint ce résultat, il n'en reste pas moins qu'il y a plusieurs endroits en France auxquels notre histoire se rattache, des endroits qu'il vaut la peine de visiter lorsque nous pouvons voyager.



Pensons à Saint-Malo où vécut Jacques Cartier mais d'où nous vînt également Pierre-Esprit Radisson. Il y a sur le plancher de la cathédrale un rappel de ce passé qui est inscrit là depuis 1891, soit depuis la visite en France du premier ministre Honoré Mercier.

Un auteur, Manet<sup>1</sup>, a signalé l'existence d'une complicité à Saint-Malo entre des marins de plusieurs provenances, notamment des Basques et même des Dieppois. Parlant des Malouins, il ajoutait : « En 1495, de concert avec les Dieppois et les Biscayens, ils découvraient l'île de Terre-neuve et quelques côtes du Bas-Canada », ce qui fut suivi en 1504 par la découverte du Grand-Banc de Terre-Neuve, riche en morues. Ceci se passait avant même que Jacques Cartier, un autre célèbre capitaine de Saint-Malo, ne découvre officiellement le Canada, en 1534.

Pensons aussi à Brouage où a vécu Samuel de Champlain, une citadelle fortifiée qui a conservé beaucoup de souvenirs en rapport avec la Nouvelle-France. Installés dans l'église de Brouage, il y a neuf vitraux qui témoignent des liens particuliers qui existent entre le Québec et la France. La construction de celle-ci fut terminée en 1608, année qui fut aussi celle de la fondation de Québec. L'église sert de mémorial puisqu'on y présente en permanence une exposition intitulée « Il était une foi... en Nouvelle-France ».

La guerre des religions qui marqua les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles eût également des répercussions à Brouage. Le cardinal de Richelieu y concentra les troupes catholiques qui assiégèrent La Rochelle, à compter de septembre 1627, le principal bastion de l'Église réformée. Identifié dans un acte comme un « souice de Monseigneur le cardinal demeurant en Brouage », l'ancêtre Pierre Miville y vécut. Cinq de ses enfants ont d'ailleurs été baptisés dans l'église de Brouage où une plaque rappelle la présence ancienne des Miville et des Giguère.



La Rochelle fut aussi le port d'où partirent plusieurs des ancêtres venus en Amérique. Parlant de cette ville, un auteur écrit : « Aux environs sont encore les casernes, châteaux ou Orangeries où campaient les compagnies





du régiment de Carignan avant le départ pour le Canada. S'il est une ville qui parle au cœur des Canadiens, c'est bien La Rochelle.<sup>2</sup> »

Pensons aussi à Dieppe d'où partirent la plupart des Normands qui aboutirent ici ainsi que plusieurs Filles du Roy. Dans un ouvrage intitulé « *Dieppe et sa région au fils des ans* » d'André Roche, Éd. Bertout, il y a plusieurs passages pour nous rappeler ce passé :

1660 : *L'historien Orocolès écrit : « De Dieppe, à chaque année, part la flotte du Canada aux grandes marées de mars et revient à la fin septembre ».*



1661 : *Grâce aux nombreux convois partis de notre port depuis quelques années, le Canada compte maintenant 2,000 habitants français dont la majorité est venue de Dieppe ou de la région.*

1663 : *Grâce à Colbert, 350 colons vont en « Nouvelle-France ». Mais la quasi-totalité des habitants français du Canada sont des hommes et ne peuvent par conséquent fonder une famille. Le ministre de Louis XIV décide alors d'envoyer des femmes volontaires recrutées en grande partie par l'Hôpital général de Paris. Les Canadiens doivent se marier sous quinze jours sous peine de se voir privés de droit de chasse et de traite.*

1671 : *Il est parti de Dieppe tant de filles à marier qu'on doit interrompre cet exode, les Canadiennes ayant maintenant du mal à trouver un mari.*

En évoquant les Filles du Roy, il est difficile d'oublier que Paris et Rouen ont également joué un rôle important lors de la naissance du Canada français.

Pensons également au Mont-Saint-Michel car c'est au cours d'un pèlerinage effectué à cet endroit par le roi François 1<sup>er</sup>, le 8 mai 1532, qu'un certain Jacques Cartier, marin sans grande notoriété, lui fut



présenté par Jean Le Veneur, évêque de St-Malo, abbé du Mont Saint-Michel et grand aumônier de France. Un parent de Cartier était procureur fiscal de l'abbaye. Ce n'est donc pas d'hier qu'il est utile d'avoir des « connexions ».

En route pour le Mont-Saint-Michel, il vaut par ailleurs la peine de s'arrêter à Arranches, l'endroit où sont débarquées les troupes canadiennes le 6 juin 1944. Il y a là une exposition permanente sur le débarquement. C'est bien sûr de l'histoire plus récente, mais cela fait aussi partie de « notre » France à nous.

Ceci dit, il y a d'autres lieux en France qui peuvent avoir une signification particulière pour nous, comme il y en a en Amérique qui témoignent d'une présence française qui a marqué notre histoire. Depuis 1998, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs se consacre notamment à la mise en valeur de tels lieux qu'elle cherche également à mieux faire connaître. Pour en savoir plus, voir : <http://www.cfqlmc.org>

<sup>1</sup>[http://books.google.ca/books?id=IchUAAAAIAAJ&pg=PA84&dq=dudemaine&hl=fr&ei=WDajTbSJN-6H0QG63\\_SFBQ&sa=X&oi=book\\_result&ct=result&resnum=8&ved=0CFAQ6AEwBzhG#v=onepage&q=dudemaine&f=false](http://books.google.ca/books?id=IchUAAAAIAAJ&pg=PA84&dq=dudemaine&hl=fr&ei=WDajTbSJN-6H0QG63_SFBQ&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=8&ved=0CFAQ6AEwBzhG#v=onepage&q=dudemaine&f=false) page 9

<sup>2</sup>HOLLIER Robert, La France des Canadiens. Éd. De l'Homme. Mtl, 1962, page 107.



## Au fil des archives - la peste



Par Pierre Frigon

Tiré de : *Les Frigon*, vol. 27, n° 3, automne 2020

« Un mal qui répand la terreur,  
Mal que le Ciel en sa fureur  
Inventa pour punir les crimes de la terre,  
La peste<sup>1</sup> (puisqu'il faut l'appeler par son nom)  
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,  
Faisoit aux animaux la guerre.  
Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappez; [...]  
<sup>2</sup> »



Docteur Schnabel de Rome portant la « peste noire ».

Gravure de Paul Fürst, 1656.

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Costume\\_du\\_m%C3%A9decin\\_de\\_peste](https://fr.wikipedia.org/wiki/Costume_du_m%C3%A9decin_de_peste)

que, principalement transmise par des puces infectées par des rats porteurs du bacille *Yersinia pestis*, était implacable et sans remède avant la découverte des antibiotiques. La peste peut aussi être transmise par voie aérienne d'une personne à une autre par l'intermédiaire de gouttelettes respiratoires projetées dans l'air par la toux. La peste pulmonaire est foudroyante et tue en quelques jours. La manipulation de cadavres infectés est aussi un mode de transmission. On imagine donc la terreur qui s'emparait des populations touchées.

Pour se protéger, les médecins s'habillaient de la tête aux pieds. Les « médecins de peste du XVII<sup>e</sup> siècle qui portaient un masque en forme d'oiseau étaient appelés "médecins bec". Des sangles maintenaient ce masque de protection à l'avant du nez. Le masque était muni de bésicles<sup>3</sup> et un bec incurvé à deux trous pour la respiration. Le bec pouvait contenir des fleurs séchées (notamment des roses et des œillets), des herbes (notamment la menthe), des épices, du camphre ou une éponge de vinaigre. Le but était d'éloigner les mauvaises odeurs supposées être la cause principale de l'épidémie selon la théorie des miasmes<sup>4</sup> alors en vigueur. Théorie qui sera réfutée par la théorie microbienne. Ils utilisaient des baguettes en bois pour examiner les pestiférés sans les toucher (notamment pour enlever leurs vêtements et prendre leur pouls)<sup>5</sup>.

On ne connaissait pas la cause de la maladie certes, mais on savait qu'elle se propageait d'une personne à une autre. Ainsi, entre 1582 et 1640, le Parlement de Bretagne émet de nombreux arrêts pour la prévention et la lutte contre la peste<sup>6</sup>. On constate que les mesures actuelles mises en place pour combattre le COVID-19 trouvent écho dans ces événements passés. En voici quelques uns promulguées à un moment ou un autre durant la période 1582 - 1640.

Et les humains ne sont pas épargnés. La peste buboni-

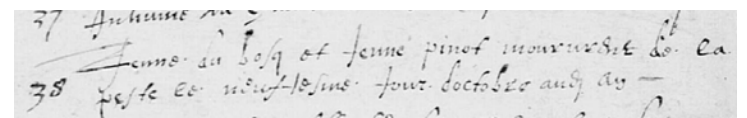


Pour limiter la propagation dans la ville de Rennes, des mesures d'assignation à domicile sont prises envers ceux qui sont atteints. Par exemple, « apposition de cadenas sur la maison d'André de la Porte conseiller, dont l'épouse est malade. » et « défense aux serviteurs et domestiques de Mr André de la Porte conseiller de sortir hors de la demeure dudit de la Porte. » Les mendiants vagabonds sont mis en prison ou chassés hors des communes. On ferme l'école des Jésuites. On interdit aux étudiants de communes environnantes de venir à Rennes. On ordonne de déplacer les marchés hors de la ville. On désinfecte les biens des morts. Il est interdit de se rendre à la foire ou aux rassemblements religieux de la Fête Dieu et du Saint Sacrement. Défense aux habitants d'aller boire et manger dans les hôtels, tavernes et cabarets. Couvre feu à 10h00 du soir. On impose même des séances d'information : « ordre au sénéchal de faire réunir trois fois par semaine les habitants de Rennes pour délibérer des mesures relatives à la "contagion". » On dégage des fonds pour le combat contre la maladie : « allocation de 3 000 livres pour le service des malades de la peste sur la ferme de l'abbaye Saint Melaine tenue par Georges Henry ». Prélèvement de 2 400 livres « sur les deniers affectés au bastiment du palais ». On interdit la « vente de biens meubles dans Rennes et les "neuff paroisses de la chastellenye" notamment par les greffiers, huissiers, sergents. » On donne congé de paiements de dettes : « élargissement pour six mois des prisonniers pour dettes, avec quarantaine au village de Gros Chesne. » On suspend les « audiences publiques du parlement<sup>7</sup>. » On interdit les « réunions de famille, à l'occasion des mariages ou pour toute autre raison. » On contrôle l'entrée de marchandises : « interdiction de l'introduction de marchandises dans Rennes venant de Normandie sans en aviser les commissaires de police. » On punit sévèrement ceux qui vont à l'hôpital pour les mauvaises raisons : « deffense aux habitants de cette ville [...] d'aller en la maison de la Santé de cette ville et boire avec les officiers d'icelle [...] sur peine d'estre penduz et estranglez sans autre forme ni figure de procès. »

Tout au long du 17<sup>e</sup> siècle, la peste frappe dans une région ou l'autre de France. Au fil des archives, on découvre qu'elle a sévi en Normandie, notamment, dans les communes de Sainte-Mère-Église, Appeville, Saint-Thomas-de-Saint-Lô et Sainte-Croix-de-Saint-Lô, durant les années 1625 et les années 1635. À partir des répertoires de décès de ces paroisses, voyons si les cas sont isolés ou si la mortalité a été significativement en hausse durant ces années.

Noter que les données ci-dessous concernant les décès à Sainte-Mère-Église ne provenant que d'une source : baptêmes, mariages et sépultures, Archives départementales de la Manche, disponibles sur In-ternet. Il pourrait donc exister des listes de décès dus à la peste ou autres qui ne sont pas répertoriés ici.

### En 1626, à Sainte-Mère-Église.



**38-Jeanne Dubosq et Jeanne Pinot** moururent de la peste le neuvième jour d'octobre aud<sup>it</sup> an<sup>8</sup>.

<sup>1</sup>**Description de la maladie** : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/peste>

<sup>2</sup>Jean de La Fontaine, « Les animaux malades de la peste », dans : *Fables choisies mises en vers par Mr de la Fontaine, troisieme partie*, Paris, chez Denys Thierry, rue S. Jacques, et Claude Barbin, au Palais, 1678, avec privilège du roy, 222 pages, page 9. Téléchargeable sur le site Gallica.

<sup>3</sup>**Bésicles = lunettes.**

<sup>4</sup>Miasmes : émanations provenant de substances en décomposition propagées dans l'air et qu'on croyait cause de la peste.

<sup>5</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Costume\\_du\\_m%C3%A9decin\\_de\\_peste](https://fr.wikipedia.org/wiki/Costume_du_m%C3%A9decin_de_peste)

<sup>6</sup>[http://www.wiki-rennes.fr/Arr%C3%AAs\\_du\\_Parlement\\_de\\_Bretagne\\_pour\\_la\\_pr%C3%A9vention\\_et\\_la\\_lutte\\_contre\\_la\\_peste,\\_1582\\_-\\_1640](http://www.wiki-rennes.fr/Arr%C3%AAs_du_Parlement_de_Bretagne_pour_la_pr%C3%A9vention_et_la_lutte_contre_la_peste,_1582_-_1640)

<sup>7</sup>Parlement = palais de justice.

<sup>8</sup>**Archives départementales de la Manche** : <http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011288085773Uk9IN0/cd152765ff>, Élément 82 de 134, page de gauche, 7e.



## LE TRISTE SOUVENIR D'UN DRAME FAMILIAL

Il ne semble pas que le nom Bérubé ait trop laissé sa trace dans les annales judiciaires, à l'exception d'un procès qui fit du bruit à l'époque où il se déroula, en 1852. Il s'agit du procès pour meurtre de Joseph Bérubé et de Césarée Thériault.

L'Affaire Bérubé fut rapportée le 19 novembre 1852, en première page du journal **Le Canadien** de la Vieille Capitale, sur trois colonnes. La suite du jugement fut publiée en pages 1 et 2 les 22 et 24 novembre.

### LE CANADIEN

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS!!

Quebec, Vendredi 19 Novembre 1852.

CANADA.

AFFAIRE BÉRUBÉ.—MEURTRE PAR  
L'EMPOISONNEMENT.

PRÉSIDENCE DE L'HONNORABLE JUST PIERRE.

Joseph Bérubé et Césarée Thériault étaient en fait accusés du meurtre par empoisonnement de Sophie Talbot, première épouse de Joseph B. Décédée au Township Viger, quelque part dans le Bas-du-Fleuve, le 29 octobre 1851, après une maladie qui ne s'était manifestée pour la première fois que quatre jours auparavant, Sophie Talbot était réputée de forte constitution et elle n'avait jamais été sérieusement malade.

Il était par contre de notoriété publique que son mari Joseph se tenait beaucoup chez les Thériault depuis un an, un témoin au procès ayant rapporté qu'il manifestait un penchant pour une fille de cette famille, Césarée, depuis près de trois ans. Le couple Bérubé-Talbot était cependant connu pour être paisible, cette union existant d'ailleurs depuis quatorze ans.

Après l'enterrement de la victime, il fut très rapidement question chez les Thériault d'un mariage possible entre Césarée et Joseph, ce qui se fit effectivement deux mois plus tard. On peut imaginer les rumeurs et les doutes qu'un tel empressement suscita.

Une accusation fut bientôt portée contre le couple. On déterra la défunte pour en faire l'autopsie. Les deux médecins qui procédèrent à celle-ci trouvèrent des traces d'arsenic et une odeur caractéristique du phosphore. Des prélèvements firent l'objet d'une analyse chimique par un médecin de Québec qui confirma la présence d'arsenic.

Texte publié en 1988 dans le Tome I de « Les Bérubé d'hier et d'aujourd'hui » produit par l'Association des familles Bérubé.

Ce procès du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pourrait très bien inspirer un film d'époque, c'est-à-dire un film de fiction à saveur historique. De plus, le texte intégral du jugement apparaît sur le site Internet de l'Association des familles Thériault d'Amérique sous l'onglet « Histoire ».

Ajoutée au contexte de la relation entre Joseph et Césarée, cette preuve d'empoisonnement appuyait fortement la thèse du meurtre. Au procès, deux faits s'ajoutèrent à la preuve, à savoir que Joseph avait acheté à un marchand de Rivière-du-Loup du poison à rats, à base d'arsenic, et que Césarée avait offert à la victime, juste avant qu'elle ne tombe malade, un pot de confitures aux pommes qu'elle avait faites elle-même.

Une partie de la preuve qui fut admise, ou du moins évoquée devant le jury, portait par ailleurs sur un aveu implicite de Césarée. Il semble que des doutes aient persisté plus tard sur la valeur du procès, probablement à cause du manque de rigueur du juge dans l'application des règles de preuve.

De nos jours, des procès sont souvent repris pour de tels motifs, ce qui ne change pas nécessairement le résultat final cependant. Dans le cas présent, les deux accusés furent trouvés coupables par le jury, et le juge prononça une sentence de mort à être exécutée le 10 décembre 1852.

Il est facile d'imaginer l'émotion des familles concernées par un tel verdict. D'autant plus d'ailleurs que les gens de cette époque n'étaient pas familiers, comme nous le sommes, avec ce genre d'histoire où l'amour devient tellement passionné qu'il mène au crime. Or il s'agit là de sentiments sur lesquels le cinéma du XX<sup>e</sup> siècle a su bâtir de nombreux scénarios.

À dix jours de l'exécution, le 1<sup>er</sup> décembre 1852, **Le Canadien** rapportait finalement la conclusion de cette affaire.

Commutation de peine. - Nous apprenons que la sentence de mort prononcée contre Joseph Bérubé et Césarée Thériault, sa femme, pour meurtre par empoisonnement de Sophie Talbot, première femme de Bérubé, sentence qui devait être exécutée à Kamouraska le 10 de ce mois, a été commuée par Son Excellence le Gouverneur-Général en détention au pénitencier. Il paraît qu'il s'est élevé des doutes sur l'admissibilité de certains témoignages qui ont été reçus dans l'instruction du procès. Quoi qu'il en soit de ces doutes, on nous dit que le district de Kamouraska en masse, et le clergé à la tête, avait pétitionné en faveur de la commutation.

**Michel Bérubé**

Source: Ottawa, Institut canadien de microreproductions historiques, 1986, une microfiche.  
Ottawa, Public Archives Canada, Central Microfilm Unit, 1986.

DEPART POUR KINGSTON.—Les époux Bérubé, dont la sentence de mort a été commuée en détention perpétuelle au pénitencier provincial, sont arrivés à Québec ces jours derniers, en route pour Kingston.

**Le Canadien, 9 mai 1853**

Départ de Kingston - Les époux Bérubé, dont la sentence de mort a été commuée en détention perpétuelle au pénitencier provincial, sont arrivés à Québec ces jours derniers, en route pour Kingston.



## Les enfants du paradis (2<sup>e</sup> partie)

Naissances illégitimes à La Malbaie 1760-1850

par MARIO LALANCETTE, Historien, Gatineau, Québec

Suite du numéro de janvier 2021 de NCN

<https://fafq.org/wp-content/uploads/2021/01/nouvdecheznous-jan2021.pdf>

Cet article a été publié dans **L'Écho des Murray Bulletin de liaison de l'Association des Murray d'Amérique** dans l'Édition 2010 Volume 7 – Janvier à juin

*L*a première partie de l'article concerne surtout les Murray mais se détourne rapidement sur le patronyme Gagné. On peut voir à la fin de l'article la liste des descendants de Marie-Victoire Gagné. L'association à presque tous les documents certifiant les baptêmes, mariages et sépultures. Une grande partie cette information s'est retrouvée à un moment ou l'autre dans des forums de discussion accessible par internet.

Jean-Yves Bellavance (235)

### Marie Gagné

Marie Gagné sort plus difficilement de l'ombre que Geneviève Jeanmont. Tout indique qu'il s'agit de Marie-Victoire Gagné, baptisée le 13-11-1763, premier enfant d'Ignace Gagné (fils de Frs-Xavier et M-Geneviève Fillion) et de Marie Apolline Victoire Laforest dit Labranche, mariés aux Éboulements. Le 1-10-1801, dans le testament commun du couple Gagné/Laforest, cinq enfants sont mentionnés : Jean, Éloi, Damase, Félicité et Marie.<sup>19</sup> La personnalité de cette fille-mère demeure énigmatique. S'agit-il

d'une fille aux moeurs légères ou d'une innocente dont on aurait abusé? La famille d'Ignace Gagné est parmi celles qui ont été soignées à La Malbaie pour le fameux « Mal de la Baie-Saint-Paul », maladie qui aurait été traitée au mercure : le tout a peut-être eu un quelconque effet néfaste sur la jeune fille?<sup>20</sup> Marie Gagné est mentionnée en 1816 dans le testament de sa mère qui ne lui laisse que 5 shillings de légitimes. Nous ne parvenons pas à identifier le lieu de résidence précis de cette fille-mère, mais tout indique qu'elle demeure au sein de sa famille immédiate dans la concession de Pointe-au-Pic. Elle est inhumée à La Malbaie le 7 mai 1841, âgée d'environ 70 ans environ.

Outre les deux fils que nous lui connaissons déjà, tout indique qu'elle est aussi la mère d'autres enfants illégitimes. Nous venons de le voir, c'est le cas pour Agathe, née le 8-11-1783 (baptême le 28-1-1784) qui, toujours sans avoir droit à un patronyme, épouse Bernard Boulianne à La Malbaie en 1801. On découvre par la suite dans les registres paroissiaux de multiples liens entre Agathe et Marie Gagné. Le 5 janvier 1802, Agathe est marraine d'une fille de Jean Gagné, frère de Marie, qui baptisera en 1810 une autre fille du nom d'Agathe et dont la

marraine est cette fois sa tante, Marie Gagné. En 1805, Bernard Boulianne sert de témoin au mariage d'Éloi Gagné, frère cadet de Marie Gagné. En 1808, un enfant de Madeleine Gagné, soeur de Marie, a pour parrain Bernard Boulianne et pour marraine Marie Gagné. Avant 1809, le couple Boulianne baptise deux enfants, toujours sans que l'on précise le patronyme de leur mère. Mais lors du baptême de leur fils Cyrille, le 30-03-1809, Agathe a eu droit au patronyme « Gagné » et Marie Gagné est la marraine. Désormais, Agathe aura droit à ce nom de famille jusqu'au jour de son inhumation le 27 janvier 1873 à l'âge d'environ 90 ans. Nous l'avons vu, le mariage de François-Xavier Gagné dit Murray, de Rivière-aux-Canards et d'Adélaïde Boulianne en 1857 confirme que Joseph Gagné dit Murray et Agathe Gagné est frère et sœur par leur mère Marie Gagné.

Marie Gagné pourrait aussi être la mère d'enfants naturels qui naissent entre 1803-1810, mais par la suite, la chose paraît moins probable puisqu'elle a plus de 47 ans, âge où une grossesse est possible, mais plutôt rare. On peut croire cependant qu'elle est la mère du petit Léon qui serait né en 1803.<sup>21</sup> C'est sans doute à titre de cousins que Joseph et Léon, sans patronyme





et dit simplement « de cette paroisse », servent de témoins au mariage d'Ignace Gagné, fils de Jean Gagné et Marie-Anne Godreault le 4-11-1824. Ce Jean Gagné meurt en 1860 sous le nom de Jean *Ignace* Gagné, ce qui révèle l'usage du prénom Ignace pour déterminer la filiation des nombreux Gagné de La Malbaie. (Jean à Ignace, Léon à Ignace, Joseph à Ignace). Alors que Joseph utilise le patronyme Ignace au baptême de sa fille en 1826, Léon utilise le même lors de ses noces le 2 février 1827 avec Adélaïde Truchon. Les premiers enfants de Léon n'auront droit qu'au prénom de leur père comme patronyme, mais à compter de 1832, c'est celui de Murray qui est désormais utilisé par Léon et ses enfants. *RS*

## Notes

18. L'éloignement du milieu d'origine explique sans doute que le prêtre officiant à Rimouski inscrit le nom privilégié par Joseph. Cinq autres enfants nés entre 1838 et 1848 ont aussi reçu le nom de Gagné. Marie Ga-

gné (baptisée Marie Ignace en 1826) épouse Augustin Marceau à Rimouski 21-4-1846, en présence de ses parents Joseph Gagné et Élisabeth Simard et d'un ami de la famille, Louis Ouellet. Joseph Gagné, journaliste, est inhumé à Rimouski le 2-3-1849 à l'âge de 48 ans (ce qui correspond assez bien à sa naissance). Sa veuve se remarie le 3-9-1849 à leur ami Louis Ouellet, avec comme témoin son fils Thomas Gagné (baptisé Thomas Ignace à La Malbaie en 1832). Thomas Gagné, journaliste, se marie à Rimouski 17-10-1854.

19. Selon Line Boulianne des Escoumins, Agathe serait une amérindienne montagnaise adoptée par Augustin Bouchard et Marie McNicoll. Or, il s'agit d'un cousin de Marie Gagné. Certains généalogistes accordent au couple Gagné/Laforest huit enfants : Marie-Victoire, Marie-Constance, Félicité, Jean-Baptiste, Damase, Joseph, **Agathe** et Eloi. Selon nous elle est plutôt la fille de Marie Gagné. Âgée de 14 ans, Marie-Agathe Gagné agit

comme marraine en juin 1798 pour une fille de Jean Imbeau-La-grange et Félicité Gagné, en compagnie de Pierre Dufour, parrain de Pierre (Murray) en novembre 1798.

20. ANC, RG4, B43, Vol. 1, Rapport du Curé Compain pour La Malbaie, 9-6-1786 : 23 malades dont les familles de Charles Brassard, Ignace Gagne (dit Gagnon mais bel et bien Gagné), Joseph Gauthier et Noël Simard. S'y ajoute une femme Marie Dunkin (McNicoll). Sur le Mal en question voir : Serge Gauthier, Le Mal de la Baie-Saint-Paul, [http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol9num1/v9n1\\_4mb.htm](http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol9num1/v9n1_4mb.htm); Rénaud Lessard, « Direction pour la guérison du Mal de la Baie St-Paul », [www.cbmh.ca/index.php/cbmh/article/view/334/333](http://www.cbmh.ca/index.php/cbmh/article/view/334/333).

21. Ignace Gagné, père de Marie, est décédé entre 1801-1802 et Léon serait né en 1803 selon l'âge déclaré à son décès Les registres de La Malbaie pour 1802-03 ont été détruits par un incendie : ni le décès d'Ignace Gagné ni la naissance de Léon ne sont donc disponibles.

## Descendance de Marie-Victoire Gagné

### 1ère Génération

1. **Marie-Victoire<sup>1</sup> GAGNE**, naissance 13-11-1763 (fille d'**Ignace GAGNE** et **Marie-Victoire-Apolline LAFOREST-LABRANCHE**), baptême 13-11-1763 à Notre-Dame-de-l'Assomption, Les Eboulements, Charlevoix, QC, décès 05-05-1841, sépulture 07-05-1841 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC.

Partenaire (1) **Louis-Michel BOUCHARD** (fils d'**Etienne BOUCHARD** et **Marie-Geneviève GAGNE**), baptême 11-08-1753 à Saint-François-Xavier, Petite-Rivière-Saint-François, Charlevoix, QC, décès 24-07-1823, sépulture 26-07-1823 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC.



*Enfant(s) :*

2. i. **Agathe<sup>2</sup> GAGNE-MURRAY** naissance : 08-11-1783.

Partenaire (2) **Pascal IMBEAU**, naissance 30-06-1777 (fils de **François IMBEAU-LAGRANGE** et **Catherine RINGUETTE**), baptême 01-07-1777 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC.

*Enfant(s) :*

3. ii. **Pierre-Peter-Pitre MURRAY** naissance : 28-11-1798.

Partenaire (3) **Inconnu**

*Enfant(s) :*

4. iii. **Joseph-Marie IGNACE-MURRAY-GAGNE** naissance : 08-03-1802.

Partenaire (4) **Inconnu**

*Enfant(s) :*

- iv. **Léon IGNACE-MURE**, naissance 04-1803, décès 22-07-1867, sépulture 24-07-1867 à Saint-Jérôme, Matane, Matane, QC.

Il a épousé **Adélaïde TRUCHON**, 20-02-1827 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC (fille de **François TRUCHON** et **Pélagie ST-GELAIS**), décès 15-01-1898, sépulture à Saint-Luc, Saint-Luc-de-Matane, Matane, QC.

- v. **Joseph IGNACE-MURRAY**, naissance 02-07-1805, baptême 02-07-1805 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC.

## *2e Génération*

2. **Agathe<sup>2</sup> GAGNE-MURRAY** (Marie-Victoire<sup>1</sup> GAGNE), naissance 08-11-1783, baptême 28-01-1784 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, décès 25-01-1873, sépulture 27-01-1873 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC.

Elle a épousé **Bernard BOULIANE**, 07-11-1801 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, naissance 17-06-1780 (fils de **Louis-Marie BOULIANE** et **Geneviève CARON**), baptême 22-06-1780 à Saint-Bernard, Saint-Bernard, Charlevoix, QC.

Ils ont eu 9 enfants.

3. **Pierre-Peter-Pitre<sup>2</sup> MURRAY** (Marie-Victoire<sup>1</sup> GAGNE), naissance 28-11-1798, baptême 28-11-1798 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC.

Il a épousé **Elisabeth GILBERT**, 16-09-1817 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, naissance 18-10-1796 (fille de **David GILBERT** et **Louise SIMARD**), baptême à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, décès 16-07-1881.

Ils ont eu 8 enfants.

4. **Joseph-Marie<sup>2</sup> IGNACE-MURRAY-GAGNE** (Marie-Victoire<sup>1</sup> GAGNE), naissance 08-03-1802, baptême 15-03-1802 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, décès 28-02-1849, sépulture 02-03-1849 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC. Profession: Journalier (ère).

Il a épousé **Elisabeth SIMARD**, 19-04-1825 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, naissance 24-07-1808 (fille d'**Alexis SIMARD** et **Scholastique GAUDREAU**), baptême 25-07-1808 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, décès 13-03-1885, sépulture 16-03-1885 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.

Ils ont eu 9 enfants.





**Alors Marie-Victoire Gagné est la grand-mère des Gagné dont on a fait allusion dans le bulletin no 70 de septembre 2010.**

- Marie<sup>2</sup> IGNACE-MURRAY-GAGNE** (Joseph-Marie<sup>1</sup>), naissance 06-05-1826, baptême 06-05-1826 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, décès 19-04-1865, sépulture 21-04-1865 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.  
Elle a épousé **Augustin MARCEAU**, 21-04-1846 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC, naissance 13-01-1817 (fils de **Jean-Baptiste MARCEAU** et **Elizabeth PINEAU**), baptême 13-01-1817 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC, décès 20-12-1856, sépulture 21-02-1857 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.
- Siméon-Mars<sup>2</sup> GAGNE** (Joseph-Marie<sup>1</sup> IGNACE-MURRAY-GAGNE), naissance 25-03-1829, baptême 25-03-1829 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, décès 06-07-1891, sépulture 09-07-1891 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.  
Il a épousé (**Elmire THERIAULT**, 05-10-1852 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC, naissance 05-05-1828 (fille de **Firmin THERIAULT** et **Olive BELANGER**), baptême 05-05-1828 à Saint-Patrice, Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, QC, décès 01-01-1877, sépulture 03-01-1877 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.
- Thomas<sup>2</sup> IGNACE-GAGNE** (Joseph-Marie<sup>1</sup> IGNACE-MURRAY-GAGNE), naissance 05-10-1832, baptême 05-10-1832 à Saint-Etienne, La Malbaie, Charlevoix, QC, décès 03-03-1906, sépulture 06-03-1906 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.  
Il a épousé (1) **Caroline RUAIS-RUEST**, 17-10-1854 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC, naissance 24-02-1837 (fille de **Michel RUAIS-RUEST** et **Esther DRAPEAU**), baptême 25-02-1837 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.  
Il a épousé (2) **Clarisse LAVOIE**, 07-09-1869 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC, naissance 08-02-1851 (fille de **Octave LAVOIE** et **Emilie LAFORET**), baptême 09-02-1851 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.
- François-Xavier<sup>2</sup> GAGNE-MURRAY** (Joseph-Marie<sup>1</sup> IGNACE-MURRAY-GAGNE), naissance 20-05-1835, baptême 21-06-1835 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.  
Il a épousé **Adélaïde BOULIANE**, 14-05-1857 à Saint-Fidèle, Saint-Fidèle-Mont Murray, Charlevoix, QC, naissance 1835 (fille de **Bernard BOULIANE** et **Elisabeth DUFOUR**).
- Joseph<sup>2</sup> GAGNE** (Joseph-Marie<sup>1</sup> IGNACE-MURRAY-GAGNE), naissance 06-07-1841, baptême 06-07-1841 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.  
Il a épousé **Marie-Caroline PROULX**, 11-02-1861 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC, naissance 13-05-1841 (fille de **Pierre PROULX** et **Angélique BELANGER**), baptême 13-05-1841 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC.
- Louis-Napoléon<sup>2</sup> GAGNE** (Joseph-Marie<sup>1</sup> IGNACE-MURRAY-GAGNE), naissance 04-05-1844, baptême 05-05-1844 à Saint-Germain, Rimouski, Rimouski, QC, décès 02-11-1917, sépulture 05-11-1917 à Notre-Dame, Ottawa, ON.  
Il a épousé **Georgina-Georgianna LEBEL**, 06-11-1877 à Sainte-Cécile, Bic, Rimouski, QC, naissance 04-10-1858 (fille de **Joseph LEBEL** et **Marie MERCIER**), baptême 05-10-1858 à Saint-Jérôme, Matane, Matane, QC, décès 12-07-1930, sépulture 15-07-1930 à Ottawa, Ottawa-Carleton, ON.

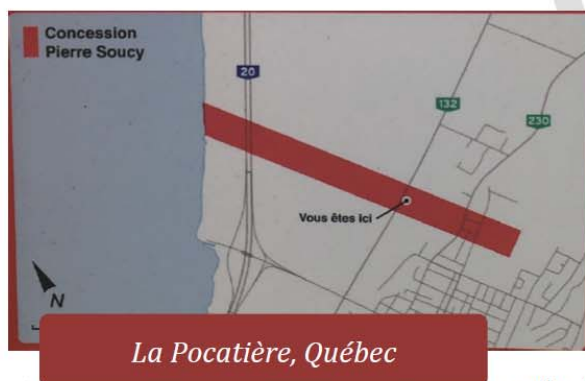


# PARCOURS FIL ROUGE

## MARQUEUR DE PIERRE SOUCY ET D'ÉLISABETH URSULE FOUQUEREAU



Le marqueur de Pierre Soucy et de Élisabeth Ursule Fouquereau sur le terrain de l'évêché à la Pocatière. De g. à dr., Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska, François-Régis, Christiane, Rhéaume, Bertrand et Normand.



Texte sur la pastille

### PIONNIER DE LA SEIGNEURIE DE LA POCATIÈRE À 24 ANS

Le charpentier, pêcheur et fermier Pierre Soucy s'établit ici en 1697. Sa terre, de quatre arpents de front sur 42 arpents de profondeur, borde le fleuve. Le 13 janvier 1699, Pierre épouse la Neuvilleoise Élisabeth-Ursule Fouquereau dont la mère, Jeanne Rossignol-Grossonneau, est Fille du roi. De leur union naissent 12 enfants dont au

moins trois auront une descendance qui perpétuera le

patronyme Soucy jusqu'à nos jours. En 1738, Pierre Soucy retourne vivre dans la seigneurie de la Bouteillerie (Rivière-Ouelle) où il a grandi après le décès de son père Jean Soucy dit La Vigne. Pierre, ses deux sœurs et son frère s'y étaient alors établis avec leur mère Jeanne Savonnet chez leur beau-père Damien Bérubé. Pierre et Élisabeth-Ursule y sont décédés.

Pour votre information, **Parcours Fil Rouge** est l'OBNL qui a réalisé *Passeurs de mémoire*, *Marqueurs Familles*, *Circuits Fil rouge*, le livre *Le Kamouraska et la Grande-Anse* et le *Mémorial*. On pourrait aussi appeler ces réalisations des « produits offerts » par **Parcours Fil Rouge** aux associations de famille, aux municipalités, à des organismes comme les *Petites Franciscaines de Marie*, à des fabriques, etc.

**Passeurs de mémoire** sont des circuits virtuels ou des circuits généalogiques autoguidés enrichis de liens qui nous amènent à des contenus BaladoDécouverte pour de plus amples informations. Les circuits *Passeurs de mémoire* coûtent 15 \$ chacun (ou un circuit par famille) qui nous permettent de visiter les lieux habités par nos ancêtres, qui révèlent tantôt leurs réalisations, tantôt des faits marquants, etc. Ce sont 24 familles pionnières du Kamouraska et de la Grande-Anse qui ont été choisies pour lancer le produit *Passeurs de mémoire*. Un livre en a découlé avec la collaboration des Éditions GID.

Sites Internet à consulter ou à s'inscrire :

<https://www.filrougeinc.com/>

et <https://passeursdememoire.com/>



# Lucien Gagnon, fils de Placide L. Gagnon et de Philomène Massicotte

Récit par tante Louise Cloutier-Jobidon

Lucien était le onzième (11) d'une famille de quatorze (14) enfants dont cinq garçons et neuf (9) filles. Il est né à St-Prospier dans le comté de Champlain et il fut baptisé par M. le curé Gustave-Pierre Roberge le 26 décembre 1875. Son parrain : Thomas Gagnon, frère de grand-père Gagnon, sa marraine : Zoé Frigon, tante de l'enfant.

Il fut élevé sur une ferme de Saint-Prospier, dans le rang Ste-Elisabeth, il fréquenta la petite école du nord-est. L'une de ses institutrices fut Azilda Trépanier (Mme Joseph Panneton) de Ste-Marguerite des Trois-Rivières. Quand il perdit son père, il avait 12 ans.

L'aîné de la famille, Théotime, après son cours classique au séminaire des Trois-Rivières, partit pour le North Dakota Etats-Unis, et il se maria en 1889, et s'établit à Grafton. L'oncle Ernest devint le chef de la famille à la mort de leur père en 1886. C'était le 8 ième enfant de la famille qui donna cinq religieuses chez les sœurs grises de Montréal. Notre père Lucien Gagnon fréquenta une jeune fille nommée Joséphine Cloutier, fille d'Alfred (Pierre) Cloutier et de Edouardina Lemaitre de Lottinville durant une année. Il était âgé de 23 ans et elle âgée de 20 ans. Leur mariage eut lieu le 22 juin 1898 et fut célébré à l'église paroissiale de Saint-Prospier par M. le curé Lacerte. Leur résidence chez grand-mère Gagnon du 21 juin 1898 au 3 mai de l'année suivante 1899. L'oncle Ernest était marié depuis 3 ans.

Achat de la terre sur le coteau, vendue par la suite à M. Victor Ebacher, aujourd'hui léguée à Raymond Ebacher. Maman nous disait qu'elle avait vécue les plus belles années de sa vie sur ce petit coin de terre, Aussi, quand papa prit le contrat de St-Éleuthère elle dut hésiter car elle prit conseil de monsieur le curé Lacerte. En bonne chrétienne elle consentit ce sacrifice. Le premier déménagement, le 1<sup>er</sup> départ de St-Prospier ; ils avaient déjà sept enfants, en 1908.

## Messieurs Massicotte et Gagnon, contracteurs.

Grand-mère, Philomène Massicotte, fille de Jean Massicotte, devenue veuve, prenait souvent conseil de son frère Clair, mon oncle Clair, père d'Émery. D'où vient l'affection des deux cousins Lucien Gagnon et Émery Massicotte ? Ils s'unirent par la suite dans les affaires et leur Société croissa de plus en plus jusqu'en 1936.

Le premier contrat, un très petit sur le Transcontinental à St-Prospier, débuta en 1903, année de la naissance d'une petite fille Jeanne qui ne vécut que sept mois. Née le 23 août 1903 elle décéda le 14 mars 1904.

- Le second contrat était à Armagh sur la rive sud.
- Le troisième contrat était à St-Éleuthère en 1908, le 22 mai.
- Le quatrième contrat était à Petite-Rivière St-François en 1911.
- Le cinquième contrat était à Neuville, le 21 octobre 1913.
- Le sixième contrat était à Ste-Anne-de-la-Pérade le 6 novembre 1914 (Guerre)
- Le septième contrat était à Trois-Rivières (Les obus) en 1915
- Le huitième contrat était à Vaudreuil-Pointe-Fortune en 192 ?
- Le neuvième contrat était à Grand-Mère, Shawinigan en 1933.

Le 30 août 1915, achat de la terre de Joseph Cloutier, contrat 12,859, notaire Charest.

Le 3 mars 1916, achat de la terre d'O. Jobidon, contrat 1246, notaire J.A.P. Charest, La Pérade.

Maman disait qu'elle avait déménagé quatorze fois au cours de sa vie de ménage et toujours dans des maisons trop petites, sans aucunes commodités ni confort. Achetant des meubles d'occasion à leur arrivée et les revendant à leur départ à chaque place.

Mais en 1915-1920, ils se fixèrent définitivement à St-Prospier et la maison était suffisamment grande et confortable. Le téléphone et la lumière électrique furent installés, puis, la première laveuse électrique Easy, la radio de marque Philco, la repasseuse électrique Beatty, la balayeuse électrique, s'ajoutèrent jusqu'au frigidaire et au McLaughlin-Buick en 1921, le Pontiac et le Chrysler.

## Récit des souvenirs de tante Louise Cloutier

1904 année d'Armagh. (rive sud, route 25)

Content du premier contrat à St-Prospier Lucien doit se diriger assez loin maintenant, à Armagh sur la rive sud. Joséphine doit rester seule sur la ferme de St-Prospier avec les enfants. De l'ouvrage il y en a ! Voilà le temps des foins qui arrive. L'oncle Ernest Gagnon qui demeurait à ce moment sur la terre du Nord-est (terre d'Anthime Cossette) va aider aux engagés chez Lucien. Joséphine doit soigner les vaches, les poules, les cochons et les enfants... Cécile, Emile, Alice, Thérèse. Emile, l'aîné, est assez grand pour les commissions, et il se rend chez grand-père Cloutier. Voilà qu'il en prend l'habitude, un peu trop souvent, et sans le dire souvent à sa mère qui en prenait de l'inquiétude. Il n'y avait pas de téléphone au début du siècle.



Pour soulager notre maman, tante Clarisse, la seconde femme de grand-père Cloutier, disait souvent à Louise : « Va donc passer la journée avec Joséphine. Tante Clarisse qui était bonne musicienne était aussi une bonne couturière et elle confectionnait les manteaux, les robes et les culottes pour les enfants de votre maman.

Quand le contrat d'Armagh fut terminé Lucien revint à la maison et dit à votre maman : Il faut déménager à St-Eleuthère... etc. Après la première surprise et quelques moments de réflexion votre maman s'écria : Notre Émile est pourtant trop grand pour l'amener là dans ces camps remplis d'hommes, il va apprendre de mauvaises choses. Si tu veux, on va le placer au Jardin de l'Enfance à Trois-Rivières.

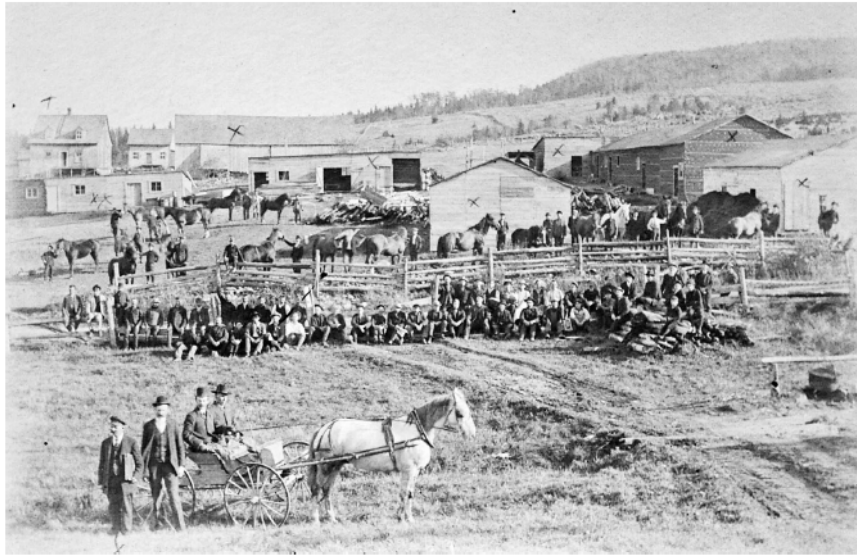
- D'accord, mais il sera si loin de nous.
- Le Bon Dieu y verra.

Émile se disait heureux d'aller à la classe des Soeurs. Son entrée faite, on prépara sa valise. Votre père alla le conduire à Trois-Rivières et en partant, il lui laissa un peu d'argent pour ses petites dépenses.

Le temps passe. Émile est heureux chez les Soeurs, son affaire est belle. Il a une excellente mémoire et il se souvient qu'il a des parents en ville. Les familles Panneton et Trudel seraient heureux de me voir, se dit Émile. Après quelques jours de classe, l'idée lui vint d'aller chez les Trudel, un peu à la façon de St-Prospère, sans le dire aux religieuses. Il part du couvent où on s'aperçoit de son départ. Où est-il ? On le cherche. Voilà qu'un téléphone de madame Anselme Trudel tire d'inquiétude les Soeurs. Émile revint au couvent tout joyeux, comme au jour d'une belle promenade. Les Soeurs lui font promettre de demander la permission avant de décider de prendre congé. Une semaine se passe, voilà qu'Émile pense d'aller chez les Panneton, dans la banlieue. C'est beaucoup plus loin et il ne connaissait pas la ville. Mais il n'était pas gêné et il savait se débrouiller. Il avait une très belle voix et un grand talent. Les Soeurs (Filles de Jésus) le cherchent partout. Elles devaient penser qu'il était chez Mme Trudel ; celle-ci a dû penser qu'il était chez les Panneton, et les Soeurs furent renseignées, mais cette fois Émile dut rester à coucher chez ses cousins. Ce n'était pas par ennui qu'il s'évadait du pensionnat, non, c'était pour continuer ce qu'il faisait à St-Prospère. Se promener chez ses parents c'était agréable. Par la suite, il est devenu un amour pour les Soeurs. Émile était d'un abord très agréable et il chantait bien. J'ai entendu sa voix pour la dernière fois le jour de sa communion solennelle. J'ai eu le bonheur de

représenter la famille auprès de lui. Quel beau jour !... Je le vois encore arriver au parloir, si gai, et heureux d'avoir fait sa communion solennelle et aussi de voir sa tante Louise. Il était beau à voir dans son costume bleu-marin galonné d'or et d'après les louanges de religieuses Émile était le modèle des pensionnaires par son obéissance, son talent, sa belle

voix et son aisance dans la conversation. Je lui avais apporté quelques douceurs et des sous. Il devint tout joyeux et il me laissa en disant : « Avec mes cinq petits amis, je vais aller m'acheter de la crème glacée. Puis il me dit : Bonjour, bonjour tante Louise et reviens encore. Il partit trop tôt, à ma grande surprise... J'avais la commission de ses parents pour le faire photographe, je n'ai pas osé défaire son programme et les Soeurs me promirent



Saint-Eleuthère en 1910

de l'emmener chez le photographe le samedi suivant, en allant faire leurs commissions. Mais les Soeurs négligèrent ou retardèrent trop et elles en eurent beaucoup de chagrin par la suite et moi !... Émile devait rendre sa belle âme à Dieu quelques jours de là. Dans ces jours là, votre maman attend un bébé et elle me fit demander pour l'aider. Je partis quelques jours après mon voyage à Trois-Rivières. En arrivant à St-Alexandre, votre père m'attendait à la gare avec Alice, dans sa plus belle voiture, et un charretier. J'étais toute heureuse de revoir la petite Alice, mais votre père avait reçu un télégramme de Trois-Rivières qui se lisait ainsi : « Émile mort à T-R. » Vous imaginez quelle peine ce fut pour moi qui venait à peine de le laisser. Votre père partit aussitôt pour Trois-Rivières, et il nous confia à son charretier. Je me sentais bien seule dans ce pays étranger, par chance que j'avais mon ange Alice !... Il nous fallait attendre au lendemain pour partir pour St-Eleuthère et nous avons passé la nuit à l'hôtel de St-Alexandre. Le trajet de 23 milles était en plein bois et ce n'est que le lendemain au soir que nous arrivions chez votre maman. Il n'y avait ni chemin de fer, ni autobus, ni automobile, mais un bon buggy et un bon petit cheval de voiture.

Votre maman s'était donc ennuyée dans ce pays là ! De plus, elle ne savait pas la triste nouvelle qui l'attendait et dans sa position !... elle attendait le messie dans quelques jours. On était au début de mai 1909. Elle vit que votre père n'y était pas et demanda la raison. Je lui dis : « Ton Émile est décédé. » Après quelques larmes elle prit son courage et s'écria : « que la volonté de Dieu soit faite ». La question se posait maintenant : Lucien aura-t-il le temps de faire son voyage avant la naissance du bébé ? Leur demeure se trouvait environ à un mille du village. Ils étaient mal logés, dans les pièces d'en arrière de la maison,



une chambre, une cuisine, puis une autre chambre en haut. Chez monsieur Emery Massicotte avaient les pièces du devant de la maison.

Le 23 mai, la naissance du gros bébé Grégoire arriva. Votre père avait eu le temps de faire son voyage. Mais il ne fut pas possible d'avoir le médecin à temps pour la délivrance de votre maman, et le bébé arriva avec l'aide d'une sage-femme. L'accouchement fut long et douloureux et ce gros bébé de 15 livres reste étouffé de sorte qu'il ne vécut que huit jours, et il mourut le 5 juin 1909. « Jésus est venu le chercher ».

Après cet accouchement votre mère fut prise d'une grande faiblesse, et elle digérait à peine un blanc d'œuf battu en neige. Les os du bassin s'étaient ouverts de sorte que les jambes restaient écartées, de sorte qu'aussi il fallait attacher les jambes de la malade pour qu'elle puisse les tenir ensemble. La convalescence fut plus longue.

À la fin de juin, votre tante Louise a dû retourner à St-Prosper chez grand-mère Cloutier qui avait une pauvre santé ; une servante avait dû la remplacer à son départ. J'emmenai Alice avec moi, ce qui déchargeait un peu la maison à St-Eleuthère. Elle avait cinq ans. Le devoir m'appelait auprès de mes parents. C'est avec grande peine que je laissai votre mère seule avec une servante qui ne valait pas grand-chose, mais la date de mon mariage était fixée pour la fin d'août, le 31. Vous comprenez si j'avais hâte de voir mon Déméré.

Le contrat de St-Eleuthère était sur le point de se terminer. À l'automne de cette même année, c'est-à-dire au jour de l'An, papa Lucien vint nous voir et jaser mon mari afin de l'engager pour un autre contrat, celui de la Petite-Rivière St-François dans le comté de Charlevoix, sur la rive nord. *Il est à remarquer qu'à ce moment là, grand-père Cloutier demeurait sur la ferme de l'oncle Benoit et les Jobidon à côté de notre maison, celle de Bernard aujourd'hui. Donc le mariage de tante Louise et de l'oncle Déméré Jobidon eut lieu le 31 août 1909 à St-Prosper, Co. Champlain.* (Claire)

#### Récit de notre voyage à la Petite-Rivière.

Le 23 mai 1910. Nous partons de St-Prosper avec le contracteur Emery Massicotte, sa dame et leur servante (qui est aujourd'hui dame Auguste Massicotte, dentiste aux T-Rivières). Nous couchons à Québec. Le 24, rendus au quai pour le départ, car il faut prendre une goélette. Quelle peur pour nous !... mais il ne fallait rien dire, c'était le chemin le plus court. La femme du pilote Bouchard, dans la cale avec 3 enfants, est cuisinière.

Départ de Québec à 9 heures A.M. Pas de vent, ça n'avance pas vite. Le soir, à la tombée du jour, plus moyen d'avancer, c'est trop dangereux, nous sommes en pleine mer vis-à-vis Ste-Anne-de-Beaupré. Nous jetons l'ancre et nous couchons là. Dès la pointe du jour, nous continuons notre voyage en mer et le 25 mai, fête de l'Ascension, nous arrivons à la Petite-Rivière-St-François ; « contents comme des rois ». Nous nous installons dans nos logis et nous attendons votre famille. Le lendemain nous les voyons arriver en voiture de St-Eleuthère. Il était 4 heures, ils avaient pris le chemin de la grève depuis la Baie-St-Paul. Pensez un peu à ce voyage en buggy. Votre maman avait la petite Claire dans ses bras. Par chance qu'elle avait trouvé une perle de servante un mois avant le départ. Mais qu'ils étaient contents de laisser les roches ce monde-là !... Cette bonne sœur Joséphine, si courageuse !... Les gens contents et très empressés pour nous recevoir. Dame Demeule, notre voisine, prépare le souper, tandis que l'autre voisine, madame Bouchard vient chercher les petits.

Parlons encore du trajet en bateau de Québec à la Petite-Rivière. On s'installe tant bien que mal dans cette petite embarcation à voile. Je pense à Alice Jacob, chère elle, qui faillit tomber à la mer, elle était assise près du mat avec moi pour prendre le bon air et comme il ne ventait pas, le pilote ne perdait aucune occasion pour changer les voiles. Le mât allait ainsi de un côté à l'autre et une fois, sans nous voir, le mât nous arrive dans le dos, moi la première qui faillit tomber à l'eau mais Déméré était là pour me sauver. La même chose arriva pour Alice Jacob, qui était déjà projetée au dehors du bateau, quelle peur nous avons eue !... Nous avions encore deux heures à faire avant d'arriver à la Petite-Rivière. Quel voyage inoubliable !...

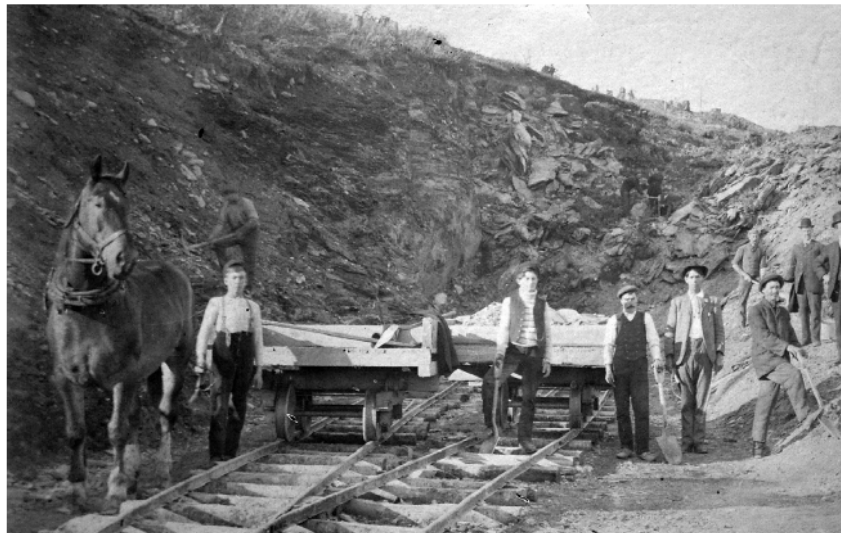
Notre installation.

Les Demeule avaient bâti une maison pour eux. Mais quand ils

apprirent que des contracteurs arriveraient dans la place, ils eurent la bonne idée de l'offrir à ces étrangers. (Vous savez, des contracteurs, c'est toujours chanceux !...)

Donc, le loyer était propre et la maison fut aménagée pour accommoder les deux familles. Nous en haut, et chez Lucien en bas, avec en plus, deux chambres en haut ayant une porte de communication avec les nôtres. M. Demeule avait fait faire une petite galerie (balcon) et un escalier à l'extérieur spécialement pour notre commodité. Et le plus comique ce logement nous coûtait \$3.00 par mois et en bas \$7.00.

Il est vrai que nous n'avions pas l'eau courante et la



Saint-Eleuthère en 1910



fontaine était située assez loin de la maison. Votre papa s'est mis à jaser les gens et bientôt un comité se forme et ces braves gens prennent conscience de leur problème. Ils décident de bâtir l'aqueduc et ce fut le contracteur qui fit le travail de sorte qu'au mois de septembre l'eau était dans la maison. Ce fut une grande joie pour tous, ce jour là et les enfants surtout avaient soif bien souvent !... Vous imaginez bien que tante Louise était souvent rendue en bas, tantôt pour aider votre maman, tantôt pour jaser.

Nous étions à deux arpents du fleuve St-Laurent, alors nous avions hâte d'aller nous baigner. Un jour, nous partons avec la bonne Adélaïde et un petit goûter, pour aller à la grève ; il fallait passer devant chez M. Bouchard. Ils étaient à nous regarder partir et, devinant que nous allions au fleuve, elle nous dit : « Ce n'est pas le temps de se baigner, la mer est trop basse ». Nous ne répondons, ne connaissant pas le danger de la haute mer, Ah ! ça ne fait rien ! Nous descendons à la grève et il n'y avait pas d'eau. Quelle surprise pour nous. Il aurait fallu aller à deux milles au large. Les gens riaient de nous, il va de soi. Qu'ils avaient raison !...

Votre maman en vacances à St-Prosper.

L'installation terminée, la vie s'écoulait douce et paisible à la Petite-Rivière. Un jour, votre maman s'aperçoit qu'elle aura une autre maternité, en décembre cette fois. Elle fit part de cette nouvelle à votre papa. Nous étions au 29 juin 1911. Claire, filleule d'Anaïs, n'avait que 9 mois. Votre père avait promis un voyage à St-Prosper à votre mère. Elle lui dit : « Il faut se hâter d'aller chez nous » et, à la mi-juillet, ils partirent tous deux. Il fut décidé que tante Louise garderait la maisonnée, Cécile, Alice, Thérèse, Claire. Or, je vous raconterai les inquiétudes que nous eûmes.

Un bon jour, Alice, qui était en amour pour l'oncle Déméré, dit à Cécile : « Si ce n'était pas de la petite barrière et de mon oncle Déméré, on irait chez madame Demeule, puis chez madame Bouchard. » Puis elle parlaient souvent de grand-père Cloutier chez qui elles voulaient aller se promener, puis elle prenait la main de ses petites sœurs Cécile et Thérèse et elle se dirigeait vers les champs, espérant sans doute se rendre à St-Prosper. Il n'y avait pas d'auto dans les chemins heureusement, ce qui était moins dangereux.

C'est là à la Petite-Rivière que Cécile et Alice ont appris à chanter l'as de carreau avec les demoiselles Bouchard. Elles doivent s'en rappeler !

Alice était bien agitée et, un jour que nous avions beaucoup d'ouvrage et pas beaucoup de temps pour nous en occuper, on décida de l'envoyer dans les champs avec le voisin, M. Bouchard. Il partait couper son grain à la faucille. Alice nous revint aussitôt disant : « C'est pas si drôle de le voir ; il a un 5 dans ses mains et il joue avec cela ! » (Une faucille ancienne en forme du chiffre 5).

Alice disait souvent : Si maman peut arriver !... Ils arrivèrent enfin, contents d'avoir fait ce beau voyage. Ils

voyagèrent par le fleuve également, sur un petit yath, et à leur retour, la mer était houleuse et ils durent passer la nuit à bord de l'embarcation, avec un bon mal de mer. Le matin vers les neuf heures ils nous arrivent, tout le monde est heureux, le mal de mer disparu. Heureusement que ce mal là ne reste pas longtemps sur la terre ferme !... La vie reprenait son cours normal, plus belle que jamais et nous passions les dimanches au bord de la mer où il y avait du plaisir pour tous, petits et grands.

L'automne arrivait. Votre maman devenait moins vigoureuse, c'est-à-dire, de plus en plus pesante... il faut préparer le trousseau. Enfin, le 30 novembre 1911, votre maman devint malade, tel que prévu. Il fallait faire venir le docteur de la Baie St-Paul. Il n'y avait pas de téléphone. Votre père envoya une voiture et à une heure le premier décembre 1911, il arrivait. Après un bref examen, il dit : « vite, ça presse ». Au bout de vingt minutes, il nous apportait un gros bébé blond, un garçon de 6 livres et demi. On l'enveloppa, à la manière du pays, dans une petite couverture grise et madame Demeule le déposa sur la table en attendant de faire sa toilette. Voilà que le docteur nous dit : « Attendez, il en vient un autre », et treize minutes après, une grosse fille de 6 livres et quart. On enveloppa notre grosse fille et on la déposa à côté de son petit frère, Deux jumeaux ! Quelle émotion ! j'étais là !... Un peu énervé était tout le monde. On fit leur toilette, et déjà on les aimait. A neuf heures du matin, on alla chercher les autres enfants qui s'étaient réfugiés chez la tante Anaïs (Trudel Gagnon), ainsi qu'Adélaïde pour en prendre soin. Moi, pressée d'ouvrir la porte et d'annoncer la nouvelle, voilà que la servante éclate de colère et dit : « Moi, je n'en aurai pas soin. J'en ai assez de ma belle Claire que j'aime tant ». Non, je ne veux pas laver trois couches au lieu d'une, etc... Mais nous verrons par la suite qu'elle changea d'idée.

Tous les jours je descendais pour la toilette des bébés, et madame Demeule venait m'aider pour la toilette de la maman. Je jouais des tours à Adélaïde en lui cachant les couches, de sorte qu'à dix heures, tous les jours, tout était fini, dame Demeule retournait chez elle. Mais le 2<sup>e</sup> jour, je me préparais à laver les couches, je sors la cuvette et verse l'eau quand Adélaïde me vit, elle regretta ses paroles et dit : « Non, vous ne ferez pas ce lavage ! et elle aimait déjà les jumeaux. Voilà, au bout de six mois, la mère d'Adélaïde tombe malade. Adélaïde se vit obligée de partir. En faisant ses adieux, elle dit : « Adélaïde s'en va, je ne te verrai plus mon beau Bernard et toi non plus ma belle Bernadette que j'aime tant », et elle pleurait en embrassant chacun des autres enfants.

Je ne puis oublier la cérémonie du baptême, peu après la naissance des jumeaux. Il fallait deux parrains et deux marraines. Votre tante Louise avait été choisie la première et l'autre couple c'est votre père qui le choisit. Il demanda M et Madame Jacques Gravel qui acceptèrent volontiers. Les deux couples étaient sans enfants. Les portuses maintenant. Ce furent Madame Demeule et madame Bouchard, les voisines si secourables. Cette première porte le garçon, tandis que la dernière porte la belle fille. Je demandai d'être la marraine de cette fille et Monsieur





Saint-Eleuthère en 1910

Gravel préférait le garçon. Nous étions tous d'accord. Pendant ce temps, votre père s'occupait de trouver les deux plus belles voitures de la place. Puis, il fallut trouver des noms qui conviennent bien ensemble. Je proposai le nom de Bernadette et votre mère trouva que Bernard compléterait bien l'ensemble.

On partit pour l'église, les Gravel dans la voiture avec Dame Demeule et nous, les Jobidon, avec Dame Bouchard. Dame Demeule, c'était la crème de la paroisse, une bonne vieille, bien jasante, un peu prétentieuse, cependant. Madame Bouchard, au contraire, humble et bonne se contentait de tout.

Un petit incident survint au retour du baptême, L'oncle Déméré donne deux dollars à la porteuse, tandis que Monsieur Gravel oublie ce détail important. Dans sa joie, madame Bouchard vint montrer son beau cadeau à sa voisine qui fut bien offensée de cela. Elle vint raconter la chose à la maison en signe de désappointement et de mécontentement. Votre père la console avec un beau cinq dollars. Son dévouement n'a pas cessé et pendant quinze jours, madame Demeule vint m'aider à faire la toilette de la malade et des deux enfants.

Votre maman était très généreuse et en bonne santé, et elle a nourri tous ses enfants sans exception. Ça devenait plus compliqué avec ces jumeaux, ces deux bouches affamées. Ils se réveillaient toujours ensemble, à la même heure. Un matin, il était quatre heures, notre Bernard s'éveille, vite je le donne à sa maman, et ensuite avec deux onces de lait, il dormait. Notre Bernadette, elle, n'avait pas assez de la

même ration, et elle continuait de pleurer après son boire. Sans en parler à votre mère, nous décidons d'augmenter la quantité pour elle, et elle s'endormait aussitôt. Voilà qu'à huit heures Bernard se réveille, pressé de boire. Mais sa compagne, elle, dort. Oui, tant et si longtemps que sa mère nous dit : Regardez donc Bernadette, vit-elle encore ? Mais oui elle dormait parce qu'elle avait le ventre plein... Quel tout nous avons joué à votre mère !

C'était grande fête tous les soirs à la maison. Une fois la toilette terminée on berçait ces deux beaux bébés. Tous les prenaient, y compris l'oncle Déméré. C'était la mode de coiffer les bébés d'un petit bonnet de nuit et de les enrouler dans un piqué bien serré et enroulé dans une petite couverture grise. Le paquet se tenait bien.

Le beau blanc, Bernard, était de santé délicate et il tomba malade et durant 15 jours, il nous inquiéta beaucoup. Le Bon Dieu avait ses vues, on le réchappa et il devint le gardien de la maison paternelle à St-Prosper. Bernard grandissait et ses cheveux étaient blancs, les yeux bleus. Si blonds que votre mère en était découragée. Bernadette avait aussi les yeux bleus mais ses cheveux étaient d'un beau brun. Quand il eut atteint ses 4 ans, votre mère m'écrivit : Les cheveux de Bernard commencent à brunir, je crois qu'il sera un beau garçon, nous n'aurons pas besoin de lui teindre les cheveux. Ah ! Ah !...

Herminine Bouchard avait remplacé Adélaïde auprès des enfants. Elle était si laide qu'elle n'inspirait aucun amour. Cependant, elle était très bonne. Les mois passèrent. Or, un matin, le premier juillet 1912, je descendis comme



d'habitude voir la maisonnée et j'aperçois votre mère qui faisait sa toilette ; elle peignait sa belle et longue chevelure, mais son regard était triste. Elle avait un secret à me dire. Imagine-toi Louise, je suis encore enceinte et les jumeaux ont à peine sept mois. Dans ma surprise, je lui dis : Non, non, pas possible. Voilà votre maman qui éclate en sanglots. Je me ressaisis aussitôt et je dis : « Tu sais, c'est peut-être le plus vigoureux qui va t'arriver, la porte est si grande maintenant qu'il va t'arriver en courant. Votre mère se remet, puis toutes les deux remises en joie, nous causons du trousseau. Vous pensez bien qu'avec tous ces bébés en bas âge, Claire, Bernard, Bernadette, Georges, il en faudra des petites jaquettes et puis des couches !...

6 septembre 1912. Le contrat de la Petite-Rivière terminé. Les chemins étaient terminés. L'oncle Déméré et tante Louise partirent pour St-Prosper, emmenant avec eux Cécile et Alice, d'âge scolaire. Votre père avait encore bien des choses à régler, fermer les camps, etc, donc il ne pouvait revenir à St-Prosper. Nous étions à préparer nos bagages quand Alice arrive pour jaser avec l'oncle Déméré. Elle était si contente d'aller chez grand-père Cloutier. Il faut vous dire qu'Alice était restée bien longtemps chez nous. Elle demande : « crois-tu que pépère et mémère vont être contents de me voir arriver ? » Je vais vous raconter un de ses beaux tours. Alice aimait beaucoup jouer aux Madames et lorsque grand-mère Cloutier raccommo- dait les grosses chaussettes des hommes, Alice s'en servait et demandait d'y attacher les bas de telles sortes que cela fasse une tête et elle insistait pour en avoir plusieurs. Un jour, notre Alice sort avec son panier rempli de ses madames et elle s'installe dans l'étable qui était propre et nette et vaste en été. Elle se réjouissait d'avoir bien des appartements pour y loger un monsieur et une madame avec des enfants dans chacun leur park. Alice les visitait tour à tour et elle leur parlait comme à des grandes personnes, puis elle avait souvent des secrets à leur dire. Elle partait ainsi en promenade, sans nous avertir, de sorte que nous la cherchions. Or, un jour, je l'appelle, pas de réponse; je me rends à l'étable, Alice est introuvable. L'heure du souper arriva. Enfin à 6 heures et demi, elle nous arrive, bien gaie, heureuse de son après-midi. A nos questions elle répondit : « j'étais à jouer aux madames ». Tu ne m'entendais pas t'appeler ? Bien oui, ma tante, mais quand on est en visite on ne parle pas aux autres de chez nous. On ne pouvait pas la gronder !...

Alice n'avait que quatre ans.

Un jour, Alice revenait de la toilette et sa jupe était relevée, restée prise sous la ceinture et elle n'avait pas mis sa culotte. Grand-père Cloutier lui demanda de baisser sa robe.- Pas nécessaire, dit Alice. Voyons baisse ta robe, dit encore pépère. Ah non, re- dit Alice. Tu vois bien, ta robe est relevée et tu montres tes fesses. Mais grand-père, mes fesses sont en arrière !... Nous tous d'éclater de rire !...

En terminant ce long récit de mes souvenirs sur votre famille je me suis rendue au désir de ma chère filleule Bernadette qui m'a demandé depuis longtemps déjà d'écrire ces notes. Malgré mon âge avancé, je l'ai fait avec plaisir en souvenir de ma bonne sœur Joséphine. Je vous dirai aussi que je pense souvent à tout cela et j'aime à me rappeler ma bonne Bernadette toujours en bonne santé, toujours gaie, c'était une vraie perle de bébé. Son parrain et sa marraine seraient bien heureux de la revoir s'ils étaient plus près de Montréal. Des profondeurs de l'Abitibi, nous sommes fiers d'elle et sa photographie est dans notre salon, à défaut de mieux. Et nous lui disons : « union de prières ». N'oublions pas d'invoquer votre mère surtout dans les causes désespérées. Elle a enduré le martyr du cancer avec résignation à la volonté de Dieu. Puis, elle a offert ses souffrances à Dieu en lui demandant que vous soyez épargnés. Votre mère rendit très souvent des actions de grâces à Dieu pour le privilège de n'avoir aucun enfant infirme.

Louise Cloutier Jobidon (Madame Déméré Jobidon, Ste-Thérèse d'Amos, comté d'Abitibi, P. Qué.

Ces notes furent vérifiées et transcrites à la main par votre sœur Claire le premier juillet 1955, en la veille du 16<sup>e</sup> anniversaire du décès de notre cher père.

Claire Gagnon, membre de la Société Généalogique Canadienne-française sous le numéro 262. 3870, rue St-Hubert, app. 16, Montréal.



**Tiré de :**

La Gagnonnière

Août 2008 - Vol. 23, n°3



# Conte et légendes du Québec

## La Bête du lac Pohénégamook

La présence d'un terrible monstre dans le lac Pohénégamook, situé dans les Laurentides, est un mystère qui date de plusieurs décennies. Ce lac aux eaux profondes et sombres se trouve au sud de Rivière-du-Loup, à la frontière du Québec et du Maine.

Le nom du lac, auquel la municipalité emprunte son appellation, vient du vocabulaire indien et signifie « lac moqueur ». Voilà donc un lac qui semble bien porter son nom. On rapporte que les premières apparitions de la bête du lac remontent au début de la colonisation, vers 1874. D'ailleurs, plusieurs habitants s'abstenaient de naviguer par crainte de la mystérieuse bête. Et, de père en fils, la nouvelle se propageait. Mais ce n'était que le commencement d'une longue histoire.

Au début du vingtième siècle, vers 1901, un certain Pierre Lajeunesse a affirmé avoir aperçu un étrange monstre dans les eaux du lac. Monsieur Carol Couture, vers 1922, reprit les paroles de Monsieur Lajeunesse et décrivit le monstre comme un poisson.



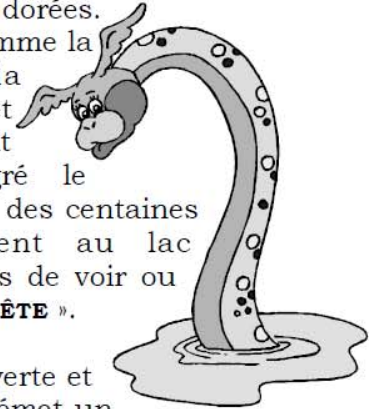
En 1942, une jeune fille du nom de Janine Lupu a dit pourtant que le monstre ressemblait à un « dragon médiéval ». Selon Mme Lupu, il s'agissait d'un monstre de plusieurs mètres de longueur, de couleur verte, avec des « ailes » et des yeux grands comme des soucoupes.

Mais c'est surtout en 1957-1958, lors du dynamitage effectué pour la rénovation de la route 289 qui borde le lac que les apparitions se multiplièrent.

Une citoyenne suisse, Madame Nicole Périat qui passait ses vacances au lac, a filmé le monstre grâce à une caméra professionnelle qu'elle avait apportée. Étant responsable de l'Office du Film de Genève, Madame Périat savait utiliser les caméras

lourdes et complexes de cette époque... Sur le film, on aperçoit un monstre avec une bosse sur le dos et deux grandes cornes dorées.

La rumeur se répandit comme la foudre : les médias s'emparèrent de l'affaire et les journalistes affluèrent de toutes parts. Malgré le mauvais état de la route, des centaines de personnes arrivèrent au lac Pohénégamook, désireuses de voir ou de prendre en photo « LA BÊTE ».



La chasse est dès lors ouverte et le ministre des pêcheries émet un permis spécial à quiconque veut capturer l'animal. De son côté, la presse offre une récompense de \$100.00 soit pour la capture de l'animal ou pour une photographie afin de lever le voile entourant cette présence intrigante dans le lac.

L'intérêt pour le phénomène fut tellement grand que la plupart des journaux du Québec et du Canada y consacrèrent des reportages. Les journaux des états américains voisins y firent écho et même la presse argentine a pris la parole. Les seules publications à avoir ignoré le phénomène étaient les journaux du Canada anglais, mais on comprend leurs raisons : l'envie !

En janvier 1958, un journal de Montréal offrait une récompense pour la capture du monstre et un mois plus tard, l'Assemblée législative du Québec (aujourd'hui, l'Assemblée nationale) exigeait du député de Chambly, Monsieur Robert Thériault, des détails sur cet événement bizarre qui troublait le calme des Québécois.

Tout d'abord, bien qu'on n'ait pas vu souvent la bête du lac d'assez près, on décrit sa forme comme ressemblant au fond d'un canot renversé, avec une crénelure au milieu du dos, de couleur brun ou noirâtre, sans poil. La bête se cacherait dans une caverne souterraine à la pointe du lac, près de la rivière Boucanée. Cette caverne conduirait à un

autre lac sous la montagne ou la bête pourrait y vivre et respirer à l'abri des regards.

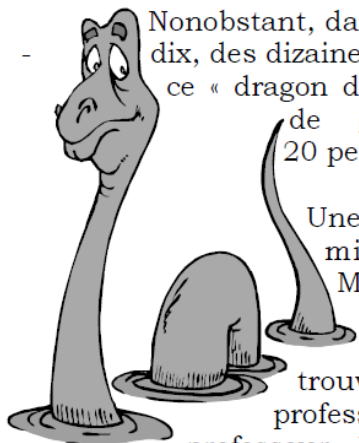


Certains chercheurs ont supposé qu'un gisement de gaz ou le jaillissement d'une source d'eau au fond du lac serait à l'origine du mystère. Puis, on a cru à des arbres morts, dépouillés de leur écorce et enfoncés debout. Ces derniers mesurant jusqu'à 15 mètres de hauteur pourraient se détacher du fond, percer la surface du lac quelques secondes, puis couler à pic, ce vieux bois chargé d'eau étant entraîné au fond par les nombreux courants sous-marins observés.

Jusqu'à ce jour, les résidents de la région en grande majorité croient à l'existence du monstre, tandis que les étrangers sont plutôt incrédules. Certains disent que c'est probablement un grand esturgeon échappé d'un bassin d'élevage appartenant à un ancien curé de St-Eleuthère.... D'autres sont certains que ce n'est qu'un « gros poisson d'avril », né dans les histoires de pêcheurs. Il y en a qui disent que les descriptions de la bête témoignent d'une imagination fertile des habitants de la région.

- Nonobstant, dans les années quatre-vingt dix, des dizaines de personnes ont aperçu ce « dragon des eaux », il s'agit parfois de groupes de 10, voire 20 personnes !

Une touriste du Témiscamingue, une certaine Michelle B., jeune archiviste diplômée de l'Université de Montréal qui s'y trouvait en compagnie de la professeure Isabelle Dion et du professeur Jacques Grimard, a failli être enlevée par le monstre et, si ce n'était grâce aux efforts de Monsieur Grimard, elle aurait succombé sous les dents de la « créature-des-profondeurs-obscur-es-du-lac-maudit »...



Un citoyen de la ville voisine de Saint-Éleuthère a même affirmé avoir vu deux monstres à la fois ! D'autres les ont photographiés mais ces diapositives seraient maintenant la propriété des Archives nationales du Québec...

La nouvelle est parvenue aux oreilles des Japonais. Ces derniers avaient l'intention de venir explorer le lac mais les Torontois les ont devancés et sont venus faire leur propre expédition. D'après les relevés effectués à l'aide de leur sonde à ultrasons, ils conservent précieusement l'original d'un graphique où apparaît une masse d'environ 8 mètres de longueur qui est passée à 6 ou 7 mètres sous leur embarcation motorisée...





Le monstre est baptisé « Ponik » en 1974, lors des célébrations du centenaire de Saint-Éleuthère. Saurons-nous un jour la vérité sur toute cette histoire ? Nul ne le sait. Le fait est que le secret du lac Pohénégamook n'est toujours pas éclairci bien que moult scientifiques aient essayé de découvrir la vérité.

D'ailleurs, une rumeur veut que l'Université de Montréal investisse 750 000 dollars dans des recherches faites en collaboration avec l'Université de Saragoza en Espagne où, semble-t-il, exercerait un éminent spécialiste en science marine...

Quoiqu'il en soit, à Pohénégamook il y a de belles plages, l'eau est bonne et Ponik n'a jamais croqué personne... Du moins, pas encore...

Réf. :

 Michel Meurger et Claude Gagnon, *Monstres des lacs du Québec*, Montréal, Éditions Stanké, 1982, p.32-34.

 <http://www.geocities.com/monstreponik>  
<http://www.pohénégamook.net>

Tiré de :

*La Journée*

**Association des familles Boulanger**  
Volume 13, numéro 3, octobre 2008





## Le cinéma : l'histoire modifiée a bien meilleur goût

Par Yves Boisvert

**S**aviez-vous que la pétillante Raquel Welch a vécu au temps des dinosaures? En effet, dans le film *Un million d'années avant JC*, celle-ci vit dans une tribu d'hommes préhistoriques dans une caverne et doit se défendre contre des monstres dont un bronto-saure. Ce film de 1966 a hélas été l'un des nombreux désastres pédagogiques de l'époque qui a littéralement fait croire à des millions de personnes, sans vraiment d'éducation, que les hommes avaient vécu à l'époque des grands sauriens. Lorsque l'on sait que les dinosaures se sont éteints il y a environ 65 millions d'années et que l'homme moderne est apparu sur Terre il y a 250 000 ans, il appert que les producteurs du film espéraient sans doute que la libido et la jeunesse des fans de la belle Raquel produise un grand bond en avant pour l'humanité...

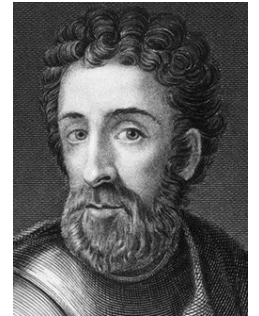


Au cinéma, pas besoin de connaître la véritable trame de fond. Un peu — beaucoup de violence, un héros en devenir, une princesse pleurant son manque d'amour de son prince qui ne veut rien savoir d'elle, beaucoup de sang, des bras et des jambes coupés et vous avez un film de Mel Gibson.

De tous les producteurs d'Hollywood ayant eu du succès avec des films historiques, Mel Gibson est sans doute celui qui a réussi à faire avaler le plus de couleuvres aux gens. Il mélange les époques, invente des fausses croyances ou faits historiques. La plupart du temps, les méchants sont vraiment méchants et les bons ou les héros sont d'une pureté d'âme, d'une noblesse d'esprit. Une droiture dégoulinante, leur donnant la bénédiction divine de trancher la tête de leur rivaux avec une épée de cinq pieds de long.

Dans l'un de ses films, *Cœur vaillant*, il incarne le héros William Wallace, chevalier écossais né vers 1270 et

mort le 23 août 1305. L'une des principales figures de la résistance écossaise contre l'Angleterre durant les guerres d'indépendance de l'Écosse.



William Wallace  
(vue d'artiste,  
XVIII<sup>e</sup> siècle).

Dans le délire de notre ami Mel, voulant donner de la méchanceté aux vilains Anglais, il a ajouté le droit de cuissage à son film. Une pauvre femme qui se mariait, dû donner sa virginité au seigneur du coin juste avant que le futur époux et elle se retire pour se faire des gros câlins. Il s'agit d'une légende. Aucune loi du genre n'a existé en Angleterre, mais pour rendre le héros de l'histoire encore plus grand que nature, on y ajoute cette tromperie. Comme la fameuse séquence de l'exécution de la femme de Wallace qui dans le scénario de monsieur Gibson a poussé celui-ci à lever une armée pour sortir les Anglais de l'Écosse. Dans la réalité, Wallace n'a jamais été marié... Autre dérive, vers le milieu du film, Mel Gibson alias William Wallace, donne son affection et quelques cellules souches à la belle princesse (Sophie Marceau) Isabelle de France, épouse du prince anglais Edward II. Dans la réalité, la princesse n'avait que neuf ans à l'époque... On tente de nous faire croire à la fin du film qu'elle est enceinte et que l'enfant qu'elle porte est celui de Wallace. Pour être clair, le futur roi d'Angleterre. Encore une fois, la réalité est qu'Isabelle a eu son bébé 10 ans après la mort de Wallace.

Autre menterie d'importance, le nom *Cœur vaillant* (Braveheart) qui fut donné au titre du film, nous laissant penser que Wallace est celui qui porte ce surnom. Dans la réalité, c'est une autre figure aussi mythique de la révolte écossaise à qui il appartient : Robert the Bruce, le 1<sup>er</sup> roi d'Écosse. Dans le film, le roi Robert trahit William Wallace. Ce qui n'est pas le cas... Mais pour le film...

Il y a tellement d'invraisemblance, que la plupart des historiens ont rejeté ce film. Une petite dernière... Dans le film, les Écossais portent le kilt. Dans la réalité, le kilt fut porté plus de 200 ans plus tard...



Un autre film de Mel Gibson, *Le Patriote*, nous raconte l'histoire encore une fois, d'un homme hyper courageux, volontaire, sans défaut, alouette... Les méchants anglais tuent une partie de sa famille, brûlent une église pleine de pratiquants et vous connaissez la suite, coups d'épée, de hache, beaucoup de ketchup et encore une fois les méchants se font massacrer. La même sauce que *Cœur vaillant*, mais encore plus sinistre. Cette fois-ci par contre, les Anglais n'ont pas apprécié que Gibson les fassent passer pour des monstres sanguinaires en brûlant une église pleine de gens. Mais le mal est fait maintenant. Les gens ont vu la scène et ce qu'on voit au cinéma est souvent pris pour la vérité...

Cessons maintenant de parler de monsieur Gibson et attardons-nous à des choses un peu plus récentes.

Il n'y a rien de pire au cinéma que de lire au début d'un film : *Ce film est basé sur des faits réels...* Chaque fois, vous pouvez être certains que vous allez voir exactement le contraire. Je pense ici au film *La prophétie des ombres* racontant en partie l'effondrement du pont de *Point Pleasant* qui fera une trentaine de morts. La tragédie aurait un lien avec une créature surnaturelle. J'avoue que le film est épouvantable, la musique à glacer le sang, mais la réalité, on passera.

Généralement, un film crédible va avoir un mot à la toute fin et non au début. Le meilleur exemple de film crédible est *Le Zodiac* qui relate l'interminable enquête de la police californienne contre un tueur en série au début des années 70. On apprend, au fur et à mesure que le film avance, les preuves indirectes, les indices et la grosse logique qui nous démontrent que le tueur est Arthur Leigh Allen et qu'il décède lors de son arrestation. Contrairement à des chaînes télé pseudo-historiques qui nous sortent des séries cherchant à nous faire croire que le tueur est encore vivant.

Une bonne histoire, savamment racontée, se fiant uniquement sur les rapports fournis et les personnes qui étaient là sur le terrain à l'époque est la série de *HBO*, *Tchernobyl*. La pire catastrophe nucléaire de l'histoire. La preuve que la vérité est souvent plus terrifiante que la fiction. Nul besoin d'ajouter ou d'inventer des éléments. La série fut tellement bien réalisée et crédible que plusieurs pays d'Europe ont remis l'utilisation de l'énergie atomique en doute.

Il y a aussi les séries historiques qui débutent bien. La rigueur est là, les dates sont exactes, les personnages bien campés et soudain... le réalisateur a une crampe au cerveau. Je pense ici à une série produite sur la chaîne *AMC* l'an dernier et qui est maintenant disponible sur la chaîne de visionnement sur demande *Amazon Prime*. Il s'agit de la série *The Terror*. L'histoire relate la très sérieuse *Expédition Franklin* en 1846 dans le Grand Nord Canadien pour trouver un raccourci pour se rendre en Asie. Deux navires, le *HMS Terror* et le *HMS Erebus*, disposant les deux d'une coque renforcée en acier et d'un engin de locomotive en plus des voiles standards et

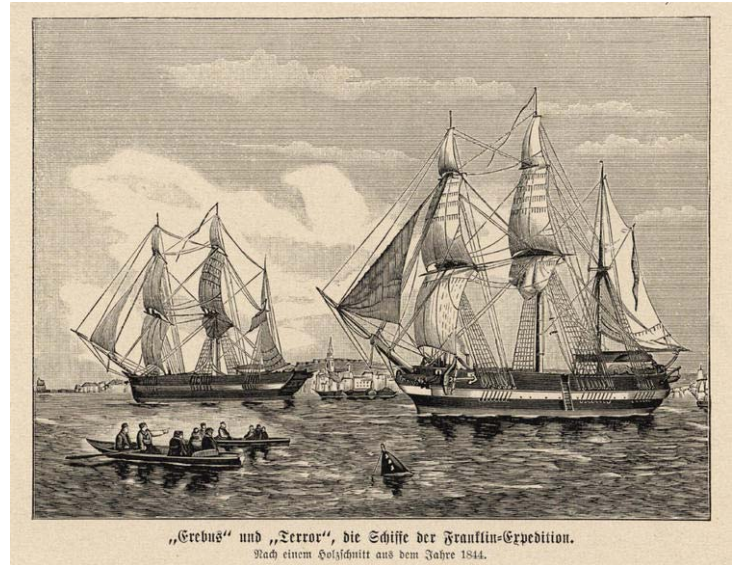


Illustration de 1844 du *HMS Erebus* et du *HMS Terror* avant l'expédition funeste de 1846.

qui sont bloqués en plein milieu du Pôle Nord. Devant subir le froid intense, des denrées empoisonnées au plomb et la faim qui va pousser les hommes d'équipages au cannibalisme. Le réalisateur oscarisé, Ridley Scott, aurait pu s'en tenir aux faits. Non, il a fallu qu'il ajoute l'abominable homme des neiges à l'histoire, qui bouffe au hasard les hommes et le capitaine de l'expédition, Sir John Franklin. La série aurait dû finalement s'appeler *The Error* au lieu *The Terror*, car l'ajout du monstre pour assaisonner la série était une erreur. Je reviendrai fort possiblement sur cette histoire, la vraie, dans une prochaine parution de *NCN*.

Comme vous le voyez, Hollywood a la fâcheuse habitude de déformer la vérité et l'histoire. Heureusement que les films français existent. L'histoire ne fait pas dans la dentelle, les Français aussi. Nous en reparlerons...